

GUINÉE ÉQUATORIALE

2017

Dominique PUTHOD / d.puthod@afdb.org



GUINÉE ÉQUATORIALE

- Le PIB réel s'est contracté de 8.2 % en 2016 et devrait de nouveau diminuer de 5.9 % en 2017. Cette récession est liée à une plus faible production dans les secteurs pétrolier et gazier.
- Les importantes recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures ont permis de poursuivre en 2016 de grands changements structurels que connaît le pays depuis plus de 20 ans, tant sur le plan des infrastructures que du développement humain.
- Un des défis majeurs pour stimuler l'entrepreneuriat est l'ouverture du marché, en particulier l'amélioration du climat des affaires et une meilleure intégration régionale.

Vue d'ensemble

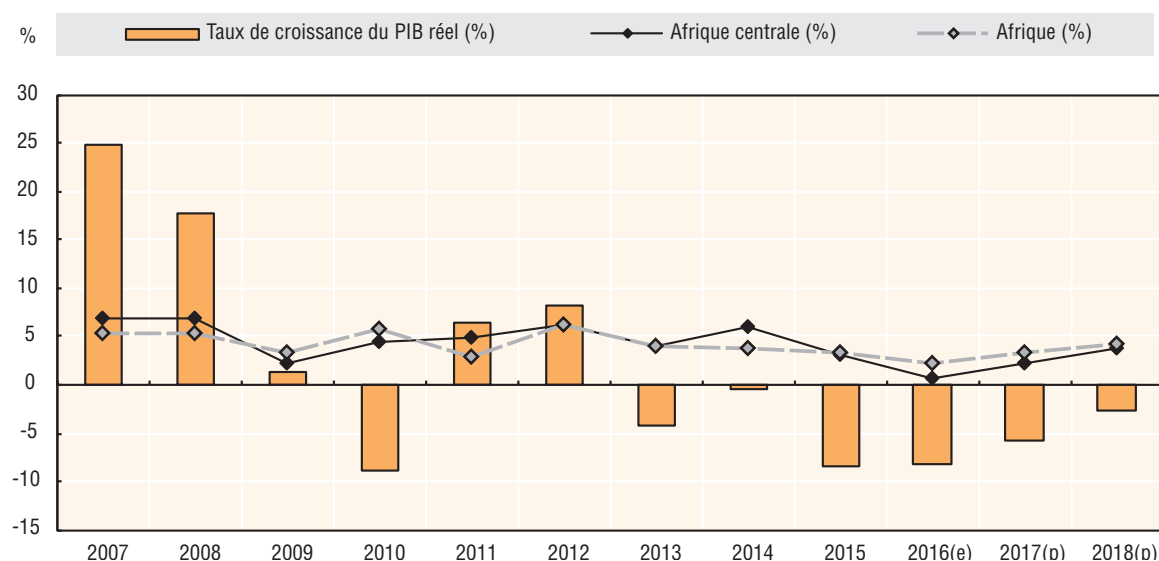
En 2016, l'économie de la République de Guinée équatoriale (RGE) reste marquée par la prédominance des hydrocarbures, qui représentaient 85 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 94 % des exportations en 2015, selon le Fonds monétaire international (FMI). Les autres secteurs relativement importants sont la construction (7 % du PIB en 2015), l'agriculture, la foresterie et la pêche (2 % du PIB), ainsi que le commerce (1.6 %). Bien que ces secteurs progressent relativement par rapport au secteur des hydrocarbures, cette amélioration reste très marginale depuis 2013. La diversification économique, qui tarde à se matérialiser, demeure un objectif important pour la croissance et la stabilité économique du pays à moyen et long terme. Ces trois dernières années, la chute du prix du pétrole a affecté lourdement l'effort de développement du pays.

La chute des cours a des conséquences immédiates et durables sur le budget de la RGE, d'autant qu'elle s'accompagne d'un déclin de la production, estimé à 155 000 barils équivalent pétrole par jour en 2015, en baisse de près de 5 % en volume par an ces 10 dernières années. Cette chute des prix affecte également la structure de la balance des paiements, en raison de plus faibles recettes d'exportation. La baisse des recettes de l'État pèse directement sur le reste de l'économie, au vu de l'importance des commandes publiques dans la stimulation des secteurs hors hydrocarbure. Il est à noter que les dépenses d'investissements reflétées dans la Loi de finances 2015 (1 951 milliards de francs CFA) correspondent à 85 % des recettes prévues. La Loi de finances 2016, sur fonds de récession, indique que les autorités ont choisi de maintenir un fort niveau d'investissements, tout en préservant les grands équilibres.

Le secteur privé équato-guinéen ressemble à celui de beaucoup d'autres pays en développement, malgré des caractéristiques propres. Les grandes entreprises exploitent les matières premières et sont presque exclusivement étrangères. En face, se trouvent les petites entreprises locales, désavantagées par la faiblesse du climat des affaires. Le mouvement de réformes a été amorcé, mais le chantier avance lentement. La sortie de ce schéma grâce à la constitution d'une classe locale d'entrepreneurs nécessitera encore du temps et de l'engagement politique. C'est le défi à relever au cours des prochaines décennies. La Guinée équatoriale possède en effet d'importants atouts propices à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation. Les infrastructures dont s'est doté le pays sont de classe mondiale, tant au niveau routier, portuaire que sur le plan de l'énergie. Un autre avantage majeur dans le développement de l'entrepreneuriat en Guinée équatoriale réside dans la diversité culturelle de sa population et le retour d'une diaspora bien formée et désireuse d'investir dans le pays. Cette frange de la population est formée essentiellement par des jeunes qui parlent plusieurs langues et qui représentent un atout propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation, outils nécessaires à la relance de l'économie.



Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	-8.3	-8.2	-5.9	-2.7
Croissance du PIB réel par habitant	-11.3	-11.1	-8.7	-5.5
Inflation	1.7	1.5	1.4	1.5
Solde budgétaire (% PIB)	-3.2	-5.4	-5.3	-5.0
Compte courant (% PIB)	-16.8	-11.6	-6.6	-5.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développement récents et perspectives

L'économie de la RGE souffre depuis plus de 3 ans du faible prix de vente de ses principales ressources, le pétrole et le gaz naturel, et de ses dérivés, notamment le méthanol. Ces secteurs sont capitaux dans l'économie et ont un fort effet d'entraînement sur les finances publiques et le secteur réel. En effet, le large programme d'investissement public du pays évolue en fonction des recettes des principaux postes d'exportation. La contraction de ce poste budgétaire et l'accumulation d'arriérés intérieurs ont un effet direct sur le reste de l'économie, à commencer par le bâtiment et les travaux publics (BTP). Les hypothèses de croissance pour 2016, 2017 et 2018, reposent donc largement sur le secteur des hydrocarbures, malgré la volonté du pays de diversifier les sources de croissance.

Les principaux secteurs de diversification économique avec leur potentiel respectif de croissance sur 10 ans sont l'agriculture (12 %), la pêche industrielle (18 %), les transports maritimes (16 %), et l'électricité (15 %). La diversification économique tarde à se matérialiser en raison notamment de : i) la baisse des investissements publics qui a des effets d'entraînement sur la stimulation des secteurs hors pétrole ; ii) le climat des affaires qui reste perçu comme défavorable ; et iii) l'intégration régionale qui tarde à s'opérer, réduisant d'autant les débouchés commerciaux hors pétrole, alors que le marché intérieur équato-guinéen apparaît trop modeste pour réaliser des économies d'échelle.



Depuis la fin des années 1980, le secteur privé équato-guinéen est qualifié d'hétérogène dans sa composition et les entreprises étrangères jouent un rôle prépondérant. Ces dernières sont concentrées dans l'exploitation *offshore* des hydrocarbures et dominées par les sociétés américaines. À côté de ces sociétés figurent quelques entreprises européennes qui détiennent le monopole de la distribution de détail du carburant sur le territoire national. Ces groupes internationaux opèrent généralement en partenariat financier avec quelques entreprises publiques équato-guinéennes.

Les exportations sont dominées par les hydrocarbures à 94 % en 2015, même si leur part relative régresse légèrement depuis 2010. De même, la part du pétrole brut dans les exportations (52 % en 2015 contre 65 % en 2014), affiche une baisse relative par rapport aux exportations de gaz et de méthanol. Les importations, elles, sont dominées par les biens de consommation et de construction, ainsi que par la quasi-totalité des produits agricoles - un signe de dépendance alimentaire - mais qui en appelle aussi à la nécessité et à l'opportunité de développer des projets de substitution aux importations dans ce secteur. La balance des transactions courantes est déficitaire à 11.6 % du PIB en 2016, imputable notamment à de fortes importations de biens d'équipements et de denrées alimentaires et de moindres exportations d'hydrocarbures.

Sur une période récente, les tendances inflationnistes restent contenues, avec un taux de 4.3 % en 2014 et de 1.5 % en 2016. L'inflation devrait rester en dessous de 1.5 % en 2017 et 2018. La Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) a joué un rôle prépondérant dans le contrôle de l'inflation, à travers la supervision bancaire et le contrôle de la liquidité. On note cependant que certaines banques commerciales ont accumulé des prêts non performants en raison notamment de la chute des cours du pétrole, ce qui a réduit la capacité de l'État à financer l'investissement public, et de l'accumulation d'importants arriérés de la dette publique intérieure, évaluée à environ 1 000 milliards XAF. Cette cascade d'événements a eu un effet de contagion sur les opérateurs économiques.

Au niveau du secteur financier, le secteur bancaire est fragilisé en raison de l'accumulation de prêts douteux dans un contexte de morosité et d'arriérés de paiement envers les acteurs économiques (FMI, revue de juillet 2016). Malgré la libéralisation du secteur bancaire, le coût du financement reste élevé, reflétant le faible degré de concurrence. De plus, des frais considérables sont prélevés sur les prêts et autres transactions bancaires, comme l'illustre le taux d'intérêt de 15 % appliqué aux entreprises privées emprunteuses. Les banques ont montré peu d'enthousiasme à financer les entreprises locales en raison des risques et/ou de l'aversion aux risques.

Au niveau de la dette publique, en dépit de la conjoncture actuelle, l'État conserve une grande capacité à emprunter. La dette publique extérieure est passée de 7.9 % du PIB en 2013 à 15.3 % fin 2015. Elle pourrait atteindre 20 % à la fin 2020 selon les autorités. En comparaison, le solde budgétaire se chiffrait ainsi à -5.4 % du PIB en 2016. Selon le FMI, les réserves financières du pays à la BEAC et dans les comptes commerciaux ont connu une forte diminution à la fin 2016. En conséquence, le pays s'est endetté. Il est à noter que la tendance à la baisse des réserves des économies pétrolières est générale pour tous les pays de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC). La BEAC a autorisé, en 2016, l'usage des avances de trésorerie dans un contexte de bénéfice record de 160.7 milliards XAF en 2015. Ces fonds supplémentaires vont permettre de renforcer les réserves de la BEAC, de financer les projets d'infrastructures dans la sous-région et de distribuer les dividendes aux différents pays contributeurs.

En 2016, malgré les tensions de trésorerie, l'État a continué à financer un large programme d'investissements publics structurants, dans le cadre du Programme de développement économique et social (PNDES). Ceci a conduit à l'accumulation d'arriérés de paiement envers le secteur privé estimé à 1 000 milliards XAF, qui incluent les créances d'entreprises sur prestation et le remboursement de la taxe à la valeur ajoutée. Conscient de l'importance de l'apurement des arriérés pour stimuler la croissance hors pétrole et l'emploi, l'État a continué à opérer des remboursements en 2016 et a prévu différentes phases de paiements pour 2017 et à plus long



terme. Les investissements directs étrangers (IDE) se concentrent principalement dans les secteurs des hydrocarbures, des télécoms et bancaire.

L'environnement des affaires est confronté à d'importants défis institutionnels, dont des insuffisances avérées en termes de dérégulation et d'accès, d'une part, et d'efficacité et de transparence du secteur public, d'autre part. En dépit des engagements pris à haut niveau, peu de progrès ont été enregistrés en 2016, mise à part l'amélioration constante des infrastructures. Les réformes les plus significatives ont trait au respect du droit commercial, et à l'environnement administratif en liaison avec les autorisations d'établissement et de fonctionnement des entreprises.

La Guinée équatoriale a adopté un cadre juridique moderne sur les aires protégées, la foresterie, la réglementation de la pêche et la biodiversité. Le pays partage la forêt du bassin du Congo. Il compte 13 aires protégées (20 % du territoire national). La priorité est accordée à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, notamment en développant des mécanismes pour le traitement des résidus industriels toxiques et en sensibilisant la population en général sur la gestion et la protection de l'environnement. Le pays a également développé des mécanismes d'institution de concessions forestières et de replantation. Les autorités ont également activement participé à la COP 21, la conférence de Paris sur le climat en novembre 2015. Les engagements dans ce domaine sont reflétés dans tous les programmes sectoriels à impacts environnementaux, avec en premier lieu la volonté de réduire fortement le torchage du gaz.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2011	2016
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1.3	2.7
Dont pêche	0.0	0.1
Activités extractives	89.0	80.9
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	56.3	48.4
Activités de fabrication	0.1	0.3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.6	2.2
Construction	5.9	6.7
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	0.8	2.0
Dont hôtels et restaurants
Transports, entreposage et communications	0.1	0.5
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	0.7	1.4
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.0	2.5
Autres services	0.3	0.8
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La Loi de finances 2016, sur fonds de récession, montre que les autorités entendent maintenir de forts investissements, tout en préservant les grands équilibres. Par rapport au budget 2015, les prévisions tablent sur une baisse des recettes totales d'environ 16 % et une baisse des dépenses de 8 %. Cette loi ramène les recettes pétrolières à 78 % des recettes totales, contre 85 % en 2015. Le solde budgétaire se chiffre ainsi à -5.4 % du PIB en 2016, en raison notamment du maintien d'un fort taux d'investissement, moteur clé de la croissance, mais aussi d'ajustements importants pour refléter la baisse des revenus. Afin de maximiser les recettes hors hydrocarbures, dans un contexte de récession économique, les autorités ont mis en œuvre depuis 2015 un certain nombre



de mesures, dont la lutte contre la fraude fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale et les revenus exceptionnels générés par la vente de biens d'État, notamment immobiliers. Le Système douanier automatisé (Sydonia) a été déployé dans les douanes en 2016, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAfD). Ce mécanisme permet d'informatiser le processus de collecte des recettes douanières, en lien avec le Trésor, ce qui améliore l'efficacité du dédouanement et les recettes afférentes.

La croissance du secteur non pétrolier a été tirée en 2016 par la construction. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a moins chuté que le secteur hors pétrole. Sa baisse est toutefois plus forte en 2016 qu'en 2015. Ceci résulte de la corrélation directe entre la baisse des recettes pétrolières et la baisse des investissements publics, les derniers tirant le secteur du BTP. La production de pétrole devrait diminuer jusqu'en 2020, mais la production de gaz devrait, elle, augmenter. La Loi de finances 2016 a été établie en faisant l'hypothèse d'un baril de pétrole à 32 USD. Ce dernier a atteint 55 USD fin 2016. Les autorités s'attendent donc à des surplus de revenus significatifs.

Dans ce contexte, le cadrage à moyen terme vise une réduction des dépenses. D'autres mesures visent à revoir les subventions accordées aux agences gouvernementales et concernent la restructuration des entreprises d'État. La masse salariale pour 2016 est estimée à 147 milliards XAF, soit 7 % des dépenses prévues et 37,1 % des recettes hors pétrole. Ces ratios sont satisfaisants au regard des critères de convergence de la CEMAC.

Afin de s'adapter aux aléas de la chute du pétrole, les autorités ont adopté un projet de loi de finances rectificative en juin 2016. Pour la 3^e année consécutive, la Guinée équatoriale a été obligée de recourir à des collectifs budgétaires. Cependant, la réalisation des objectifs de ce budget révisé semble difficile, en raison de précédents liés à des dépenses plus fortes que prévues, s'expliquant en partie par la faible qualité de la gestion des finances publiques. Dans sa revue au titre de l'article IV de juillet 2016, le FMI invite à la prudence en matière de prévision de revenus hors pétrole. Il insiste également sur l'importance pour l'État de diminuer ses frais de fonctionnement.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Total recettes et dons	44.9	24.9	24.3	25.4	24.3	23.1	22.1
Recettes fiscales	1.0	1.9	2.1	3.3	3.6	3.4	3.2
Recettes pétrolières	40.2	21.3	21.0	20.4	19.0	18.1	17.3
Total dépenses et prêts nets (a)	24.5	30.7	29.2	28.5	29.6	28.5	27.1
Dépenses courantes	5.1	8.0	7.2	8.4	8.6	7.3	4.9
Sans intérêts	5.1	7.7	6.7	8.0	8.0	6.8	4.6
Salaires et rémunérations	0.8	1.0	1.1	1.5	1.6	1.7	1.9
Intérêt	0.0	0.4	0.5	0.4	0.5	0.5	0.3
Dépenses d'investissement	19.4	22.7	22.0	20.2	21.1	21.2	22.2
Solde primaire	20.4	-5.5	-4.4	-2.8	-4.8	-4.9	-4.7
Solde global	20.4	-5.8	-4.9	-3.2	-5.4	-5.3	-5.0

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

La Guinée équatoriale a intégré l'espace institutionnel de la zone franc le 1^{er} janvier 1985. Afin de se conformer aux normes CEMAC, dans un contexte de chute des prix des hydrocarbures, les autorités ont dû mener une politique budgétaire prudente en 2016. Le FMI constate que le déclin du revenu pétrolier pourrait conduire à une surévaluation du taux de change réel de 1 % par rapport aux autres pays de la CEMAC. Ces prévisions sont liées à la détérioration de la balance des paiements, au regard de la baisse de la production de gaz et de pétrole, en plus de la baisse de leur

prix sur le marché international. Selon le FMI, l'appréciation réelle du franc CFA équato-guinéen a été un facteur de réduction tendancielle de la compétitivité.

On observe une diminution des réserves des Banques commerciales de 13 % en 2015. Sur le plan des réserves extérieures, la position nette de l'État a diminué en raison de la baisse des prix des hydrocarbures. La masse monétaire a baissé de 20 % en 2015. Les perspectives pour 2017 et 2018 font état d'une plus grande détérioration de ces valeurs, sans correction immédiate. Le FMI a adopté les comptes nationaux produits par l'Institut national des statistiques de Guinée équatoriale (INEGE) comme base de calcul (2014), pour produire les chiffres de 2015 et 2016, ce qui permet d'augmenter le PIB de 30 %.

La politique monétaire accommodante de la BEAC par un taux d'intérêt favorable a soulagé temporairement le gouvernement et les difficultés des banques, mais il y a peu de marge de manœuvre supplémentaire compte tenu de la parité du franc CFA et de l'euro. L'utilisation des avances statutaires de la BEAC à la fin 2015 a atteint 518 milliards XAF (plus de 6 % du PIB), la limite maximale autorisée. Cette limite place l'effort d'ajustement sur la politique budgétaire. La politique monétaire de la banque régionale a également été très utile pour l'économie en soutenant ainsi les efforts des autorités pour s'adapter aux chocs de la baisse des revenus d'hydrocarbures. Malgré le choc pétrolier, le secteur financier de la Guinée équatoriale reste bien capitalisé et résistant aux chocs de liquidité et de solvabilité. Toutefois, étant donné le ralentissement de l'activité économique, des prêts improductifs s'accumulent et le bénéfice du secteur bancaire a diminué. Dans un contexte d'inflation maîtrisée (1.5 % en 2016), la masse monétaire au sens large a diminué de 16.3 % en 2016, après un recul de 10.0 % en 2015, ce qui souligne la récession économique.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La RGE fait partie des dix pays qui composent la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Elle est membre des principales organisations de coopération économique, telles que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). La Guinée équatoriale cherche à s'imposer comme centre régional de transport et du commerce. Pour ce faire, elle a nettement amélioré ses installations portuaires et aéroportuaires en vue d'accueillir les flux croissants de passagers et de marchandises. À titre d'exemple, le port de Malabo a été agrandi pour accueillir de grands navires et des porte-conteneurs dont la capacité actuelle est de 10 000 conteneurs. À terme, le port de la capitale pourrait jouer un rôle d'escale pour les navires en provenance d'Asie, d'Amérique et d'Europe se dirigeant vers l'Ouest et le Centre du continent africain. Le port de Mbini est également en eau profonde et pourrait à terme dépasser Douala en volume. Il est relié par 200 km d'autoroutes d'excellente qualité, Est-Ouest jusqu'à la frontière gabonaise.

En 2016, la RGE a continué ses avancées dans la consolidation de l'intégration régionale. Elle a promu des initiatives régionales en vue de renforcer les relations économiques entre les États membres de la zone. Elle a notamment entrepris la réforme de son système fiscal et douanier, y compris la réduction des tarifs et la suppression des restrictions quantitatives. En particulier, la RGE applique le Code douanier de la CEMAC et les actes de la CEMAC en matière de tarif extérieur commun (TEC) et de tarif préférentiel généralisé (TPG) introduits en 1993. Par ailleurs, le pays s'emploie à accélérer et moderniser les procédures de dédouanement, mais la persistance de l'application discrétionnaire de la législation et les coûts élevés associés à l'inefficacité des processus douaniers demeurent un défi majeur.

Les secteurs d'activités concourant à la diversification, dans tous les domaines de l'agriculture, de la transformation industrielle et des services, sont fortement concurrencés par la compétitivité des exportations de l'Union européenne, qui sont dans certains cas (notamment agricoles), soutenus par des subventions publiques. Cependant, l'intégration économique est cruciale pour des pays comme la Guinée équatoriale, qui a besoin de débouchés commerciaux en raison de



la petite taille de leur marché. Pour la RGE, ceci concerne en premier lieu la pêche. Ainsi, une décision a été prise d'implanter une usine de transformation du thon sur l'île d'Annobon, pour accompagner la croissance hors pétrole et stimuler l'emploi.

La RGE représente 10 % des échanges commerciaux intra-communautaires à la CEEAC, en raison notamment du poids de ses exportations d'hydrocarbures. Il est à noter que cette zone économique compte parmi la moins dynamique au niveau du commerce intra régional. Les experts de la CEEAC, réunis à Libreville les 11 et 12 janvier 2017, ont révélé que les transactions commerciales entre États représentent environ 1.5 milliard USD, environ 900 milliards XAF. Cela fait à peine 2 % du total des échanges de cette partie de l'Afrique qui couvre 6.6 millions de kilomètres carrés pour 160 millions d'habitants.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Balance commerciale	67.9	46.6	43.3	33.3	28.4	27.4	22.3
Exportations de biens (f.o.b.)	91.5	73.4	69.9	64.1	59.0	57.3	53.0
Importations de biens (f.o.b.)	23.6	26.8	26.6	30.8	30.6	29.9	30.7
Services	-10.2	-12.0	-13.6	-18.5	-11.3	-7.8	-8.4
Revenu des facteurs	-56.2	-33.1	-33.9	-29.3	-26.6	-24.2	-18.1
Transferts courants	-0.4	-1.5	-1.5	-2.3	-2.1	-1.9	-1.5
Solde des comptes courants	1.1	0.1	-5.7	-16.8	-11.6	-6.6	-5.7

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

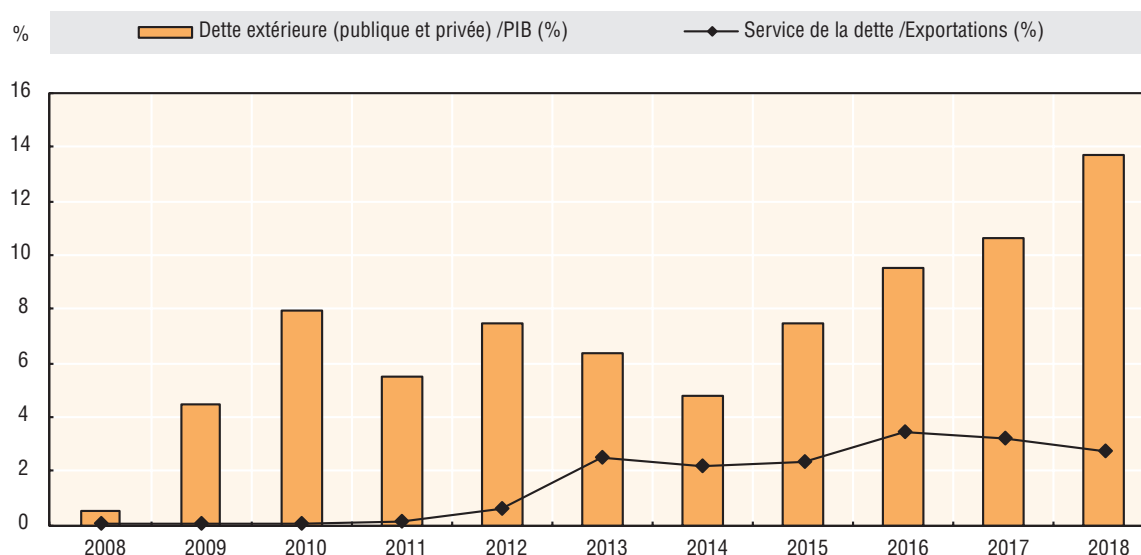
Politique de la dette

Selon les projections du FMI, la dette publique atteindrait 17 % du PIB en 2017, dans une hypothèse de gestion prudente et d'arbitrages budgétaires limitant les coûts liés aux infrastructures notamment. Un autre scénario, où les agrégats seraient détériorés, mise sur une dette publique de 25 % en 2020. De façon générale, la dette publique est soutenable à moyen terme. Son faible volume relatif n'entraîne pas d'effets d'éviction des dépenses publiques sur le reste de l'économie. Dans leurs efforts d'arbitrage, les autorités maintiennent un fort investissement public, en raison de son importance sur la croissance hors pétrole. Ainsi, la dette publique a des effets multiplicateurs importants sur le reste des agrégats économiques et l'emploi.

La RGE a également accumulé une importante dette intérieure, liée aux investissements publics. Cette dette était estimée à 1 000 milliards XAF en décembre 2016. Des paiements sont déjà amorcés pour apurer ces dettes, tandis que des discussions sont en cours avec des banques commerciales pour qu'elles servent de relais entre les autorités et les entreprises endettées, sous forme de financements à court et moyen terme.

L'accumulation d'arriérés intérieurs, en lien avec les forts besoins de liquidité du PNDES, a un impact défavorable sur l'économie non pétrolière et la viabilité du secteur financier. La dette publique permet d'atténuer ces effets négatifs, mais à moyen terme, il est impératif de diversifier les recettes fiscales et l'économie.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le secteur privé équato-guinéen est peu développé en raison de l'importance de l'industrie liée aux hydrocarbures, de la petite taille du marché intérieur et de la faible intégration régionale. Les difficultés des grandes entreprises opérant dans le BTP ont un impact sur le reste du secteur privé. En effet, le ralentissement économique concerne également le commerce et les secteurs liés.

Afin d'améliorer l'environnement des affaires, les autorités souhaitent créer un guichet unique pour les formalités. Selon le FMI, les efforts consentis dans les investissements publics ces dernières années ne permettent pas le décollage du secteur privé en raison d'un climat des affaires peu favorable.

En effet, l'édition 2016 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business* classe la RGE au bas de l'échelle, soit 180^e sur 189 pays, en matière de facilité des affaires contre 178^e dans l'édition précédente. Cette chute s'explique principalement par une perte de 4 places dans le domaine de l'obtention des prêts et de 3 places dans celui du transfert de propriété. Pour ce dernier critère, il ressort que 6 procédures sont nécessaires, pour un délai de 23 jours et un coût relativement élevé de 12,5 % de la valeur du bien. La RGE occupe la dernière place du classement en matière de règlement de l'insolvabilité (189^e). En revanche, on note que le pays gagne 3 places dans l'indice relatif à l'octroi de permis de construire, avec 144 jours nécessaires pour l'obtention d'un permis de construire, pour 4,1 % de la valeur de la construction, et 13 procédures à franchir. Son meilleur score reste cependant le raccordement à l'électricité (135^e mondial).

Secteur financier

Le secteur financier est caractérisé par la présence de nombreuses banques internationales, aux côtés de deux banques nationales, dont la Banque nationale de Guinée équatoriale (BANGE).



Le secteur bancaire peine à transformer les dépôts en prêts. On constate cependant que les dépôts sont plus volatiles que dans les autres pays de la CEMAC.

Le taux de crédits en souffrance a augmenté de 20 % depuis 2013, en lien avec la baisse du prix du pétrole. Les bénéfices des banques diminuent. Ceci s'explique en partie parce que les prêts garantis par le gouvernement sont exemptés de provision. Les prêts au secteur de la construction ont augmenté depuis 2013 et représentent 58 % du portefeuille de prêt des banques en janvier 2016, contre 30 % en 2014.

La majorité des prêts en 2016 sont des prêts à court terme, ce qui rend les risques systémiques plus grands. Par ailleurs, 4 des 5 banques présentes ont des filiales dans les pays de la CEMAC. Le secteur bancaire dans ces pays est également fragilisé par la chute du prix du pétrole. Les risques sont donc accrus.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'environnement général de la gouvernance du secteur public est caractérisé par : i) un accès limité à l'information ; ii) la faible efficacité des procédures en matière de contrôle et de supervision des finances publiques ; et iii) la faiblesse des moyens et des systèmes institutionnels, en particulier l'insuffisance de personnel qualifié pour assurer une bonne gestion administrative courante et conduire les politiques de réformes. Toutefois, il convient de noter les efforts incontestables que déploient les autorités pour attirer des talents en RGE, notamment auprès des générations de la diaspora. Cette faiblesse persistante des institutions publiques constitue un facteur de risque pour un développement durable. Les réformes engagées sont principalement relatives à l'amélioration du processus budgétaire (rationalisation des procédures budgétaires, meilleure classification et enregistrement des dépenses publiques, édition de manuels, etc.). La RGE se place 46^e sur 54 pays africains dans l'état de la gouvernance en Afrique en 2015, selon la fondation Mo Ibrahim.

Les autorités sont conscientes des défis de la gouvernance. Afin d'améliorer les conditions de transparence et de contrôle dans le service public, elles ont négocié avec la Banque mondiale une assistance technique remboursable pour la production des comptes nationaux et l'organisation de la nouvelle agence statistique (INEGE). Des mesures ont également été prises pour restructurer et informatiser l'administration publique. Ainsi, des progrès ont été notés en matière de transparence par l'établissement d'une Cour des comptes, d'un bureau de l'Ombudsman et une brigade anti-corruption.

Gestion des ressources naturelles et environnement

La protection de l'environnement est l'un des objectifs du PNDES. Le dernier rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de 2015 souligne l'augmentation de la déforestation depuis 1990. Parmi les points positifs, figurent la protection de la biodiversité et des espaces marins par des politiques de protection et de sanctuarisation depuis 1990. De même, l'État a également su protéger la qualité de l'eau potable.

Cependant, en raison de son fort développement économique et de la construction d'infrastructures importantes, le pays doit faire face à plusieurs problématiques environnementales. Des efforts importants se font dans ces domaines et pourraient être renforcés.

D'autres risques potentiels pourraient compromettre le développement durable si des politiques environnementales hardies ne sont pas appliquées rapidement :

- Les activités de chasse et de sylviculture peuvent occasionner une destruction de la faune et une déforestation qui réduirait la biodiversité.



- Les politiques de pêche devront également s'inscrire dans une logique d'exploitation durable avec une réglementation de la pratique de pêche (interdiction des filets dérivants, taille des mailles). Une politique de constitution d'abris artificiels pour la reproduction et le développement de la ressource halieutique devra également être mise en œuvre.
- De même, l'accent doit être maintenu pour une exploitation du pétrole conforme aux politiques environnementales définies conjointement par l'État et les entreprises pétrolières. Les perspectives d'exploitation du pétrole dans des eaux toujours plus profondes accroissent les risques de pollution.

Contexte politique

La situation politique se caractérise par une stabilité relative des institutions. Le Président actuel est au pouvoir depuis 1979 et a été reconduit lors de l'élection présidentielle d'avril 2016 pour un mandat de 7 ans. Un dialogue national, tenu en novembre 2014, a donné lieu à une amnistie et au retour au pays des forces politiques dont certaines sont regroupées dans la coalition de l'opposition pour la restauration d'un État démocratique (CORED). Cependant, l'opposition, ainsi que les organisations de la société civile, ont peu de présence et un faible accès aux médias.

Les autorités mettent l'accent sur la promotion du mérite et l'éthique, pour éviter la politisation des postes. Conscient de la capacité limitée dans la fonction publique et dans le pays en général, le gouvernement vise à attirer du personnel hautement qualifié vers l'administration publique, il a ainsi pris la décision de faire la sélection de ceux qui sont les plus compétents sur la base du mérite. Il est à noter cependant que le pays s'emploie à attirer les citoyens de la RGE ayant évolué à l'étranger avec une formation et disposant d'une formation de qualité. Des facilités existent pour accueillir la diaspora de cette catégorie.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Les progrès acquis dans le domaine du développement humain sont loin de refléter les potentialités économiques de la Guinée équatoriale. En effet, l'indice de développement humain (IDH) mesuré en 2015 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) était de 0.58 et le pays occupait la 138^e place, sur 188 pays. La RGE a néanmoins réalisé des progrès quant au taux de mortalité infantile qui était de 51 pour 1 000 naissances en 2011, contre 93 pour 1 000 en 2001, selon l'enquête démographique et de santé de 2011. Le système éducatif demande à être amélioré, en priorisant la mise à niveau des capacités humaines de l'offre éducative et en adaptant mieux les curricula. Selon le PNUD, seul un élève sur deux termine l'école primaire. La faiblesse relative du taux brut de scolarisation dans le primaire (80 %), combinée au taux de redoublement élevé (24 %), illustrent l'ampleur des défis à relever pour atteindre une scolarisation primaire universelle. Le PNDES est en concordance avec les objectifs de développement durable (ODD) fixés à l'horizon 2030.

Le pays a obtenu des progrès remarquables dans l'éducation et la santé. Près de 88.7 % des habitants (90.8 % des hommes et 86.7 % des femmes) savent lire et écrire. La mortalité infantile a reculé, de 182 à 113 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2007. Par ailleurs, de lourds investissements ont été consentis pour construire et réhabiliter des salles de classe, recruter et former davantage d'enseignants et introduire de nouveaux programmes scolaires.

Les avancées sur le front de la mortalité maternelle sont considérables, le taux étant passé de 1 600 à 290 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2013. Si la Guinée équatoriale est parvenue à réduire l'incidence du paludisme, le VIH/sida est en revanche en hausse. Son taux de prévalence chez les 15-49 ans est le plus élevé de la région, à 4.9 % en 2015. Selon le dernier



rapport national sur l'état d'avancement des OMD, publié en 2015, le gouvernement a étoffé ses programmes immobiliers et prévoit de livrer 17 920 nouveaux logements d'ici 2020.

Concernant la nutrition, le PNUD estime que 19 % des enfants avaient un poids insuffisant en 1990, contre 5.7 % en 2011. Il n'existe pas de données plus récentes. On peut estimer cependant que la RGE a réduit ce problème en 2016 en raison de son développement rapide.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Si la pauvreté semble avoir nettement reculé, grâce à une croissance soutenue, l'absence de données fiables et publiées en temps voulu ne permet pas de mesurer avec exactitude certains chiffres. Selon le dernier rapport sur l'état d'avancement des OMD, la part de la population vivant sous le seuil national de pauvreté (estimé à 2 USD par jour) est passée de 76.8 % en 2006 à 43.7 % en 2011, soit une réduction de 33.1 %. Dans l'hypothèse de conditions socio-économiques inchangées et en faisant appel à des projections linéaires, la proportion d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté devrait tourner désormais autour de 17 % en 2016, ce qui représente un progrès spectaculaire.

Le principal système de protection sociale, géré par l'Institut national de sécurité sociale (INSESO), ne couvre qu'une partie des travailleurs du secteur formel et leurs familles, soit 38 680 personnes en 2009 et 70 930 en 2013 (à 15 % des fonctionnaires, à 80 % des salariés du privé et 5 % des travailleurs indépendants et bénévoles). Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de salariés du secteur privé. Le gouvernement finance également l'INSESO pour la prise en charge des handicapés, à travers un régime particulier. Une forte majorité d'habitants n'est pas prise en charge, d'autant que l'accès à l'emploi formel reste problématique.

Le système actuel de protection sociale ne bénéficie pas à tous les groupes vulnérables de la population afin de réduire les disparités en termes d'accès aux services sociaux de base. Les allocations aux secteurs sociaux, notamment ces dernières années dans le domaine de la santé, ont été fortement augmentées et une volonté publique est affichée pour mieux prendre en charge les populations défavorisées.

Depuis quelques années, la plupart des créations d'emplois se concentrent dans les deux principales villes du pays, Malabo et Bata, ce qui entraîne un important exode rural et l'abandon des activités agricoles. Cependant, le chômage augmente en raison de la contraction économique observée depuis 2014. Dans ce contexte, les autorités ont mis en place un programme de formation professionnelle pour réorienter les chômeurs. Des projets pilotes sont en cours, notamment à Annobon. Les autorités veulent mettre en place des centres de formation dans chaque capitale provinciale.

Depuis 2015, les pertes d'emploi sont les plus fortes dans le secteur du BTP. À titre d'exemple, en 2015 et 2016, 31 sociétés majeures de construction ont arrêté leurs activités. On estime que 5 700 emplois directs et 700 emplois indirects ont été perdus. L'agriculture et le tourisme sont des domaines dans lesquels les offres de formation sont les plus nombreuses.

Le PNDES adopté en 2007 définit un programme ambitieux en termes de réduction de la pauvreté et de la diversification de l'économie et souligne l'importance d'utiliser les revenus pétroliers de façon adéquate pour favoriser la croissance et l'emploi. Cependant, le budget public tel qu'il est aujourd'hui ne supporte pas le PNDES de façon appropriée. Les crédits budgétaires restent orientés vers les infrastructures ; les services administratifs n'appuyant pas suffisamment les secteurs sociaux, essentiels pour accroître la productivité du travail et augmenter le rendement des infrastructures. De même, les secteurs clés pour la croissance intérieure et l'emploi tels que l'agriculture sont mal servis. En outre, la protection sociale est financée principalement par le biais de transferts et de subventions qui restent insuffisants. Cela impacte la qualité de vie de la population. Ainsi, la politique sociale se fait généralement par la fourniture de logements sociaux et d'eau, et d'électricité à bas prix.



Égalité hommes-femmes

La Guinée équatoriale a fait des progrès considérables sur le plan de l'égalité d'accès à l'enseignement primaire des filles et des garçons. Des inégalités de niveaux d'étude, assez faibles, persistent cependant, à 51 % pour les garçons et 49 % pour les filles.

La part des femmes dans la population active reste minime, 39 % d'entre elles étant employées (secteurs formel et informel confondus), contre 61 % d'hommes ayant un travail rémunéré. Des disparités géographiques persistent dans l'accès au travail, puisque 26.8 % des femmes de la région insulaire (Malabo) ont un emploi formel et 19 % un emploi informel, contre une proportion de respectivement 18.9 % et 16.5 % sur le continent. Sur les 70 sièges que compte le Sénat, 60 sont occupés par des hommes, signe que les autorités ont encore des efforts à faire pour respecter les engagements du plan de développement national.

L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes passent par une évolution progressive des comportements, la reconnaissance et le respect intégral des droits des femmes, l'organisation de campagnes de sensibilisation et la promotion de politiques adaptées.

Il n'y a aucune discrimination légale contre les femmes dans le domaine de la propriété foncière ou en ce qui concerne l'accès des femmes aux prêts bancaires, mais la situation de facto révèle clairement la discrimination dans certaines pratiques.

Analyse thématique : Entrepreneuriat et industrialisation en Guinée équatoriale

La République de Guinée équatoriale (RGE) est caractérisée par une forte dépendance aux hydrocarbures, qui, pour la plupart sont exploitées en *offshore* (pétrole et gaz). La prédominance de cette industrie, bien qu'en baisse relative dans la taille de l'économie ces dernières années, a un impact direct sur l'entrepreneuriat et l'industrialisation. En effet, le secteur des hydrocarbures est généralement peu intensif en main d'œuvre. La stimulation du marché du travail se fait donc par la commande publique, notamment à travers le BTP, qui a ensuite des répercussions dynamiques sur les autres secteurs économiques et *in fine* sur la consommation.

Cependant, depuis la découverte de champs pétroliers et gaziers, la diversification de l'économie ne s'est pas faite à un rythme soutenu. Ainsi, l'industrialisation du pays, en dehors du train de gaz naturel liquéfié de Punta Europa, reste principalement un projet. De même, les conditions d'entrepreneuriat restent peu attractives, malgré d'immenses opportunités pour les petites et moyennes entreprises dans le pays.

La Guinée équatoriale possède en effet des atouts propices à l'entrepreneuriat et à l'industrialisation. Les infrastructures dont s'est doté le pays sont de classe mondiale, tant au niveau routier, portuaire qu'énergétique. Les profondes transformations économiques que le pays a connues ces vingt dernières années ont en effet permis d'améliorer substantiellement les infrastructures en général, donnant ainsi un climat propice au développement du secteur privé. Il est à noter que la dispersion géographique ne constitue pas un frein à l'entrepreneuriat en raison de l'excellent maillage routier, aérien et portuaire des différentes îles et de la partie continentale.

Un autre avantage majeur dans le développement de l'entrepreneuriat en Guinée équatoriale réside dans l'ouverture de sa population, qui comprend de nombreux citoyens formés dans différents pays notamment d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord, et qui sont rentrés ces dernières années en raison de la croissance économique. Cette multi influence culturelle et linguistique est un terrain propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Cette frange de la population, majoritairement jeune, parlant plusieurs langues, représente un atout propice à l'entrepreneuriat et à l'innovation nécessaire à la relance de l'économie.



Un des facteurs clés cependant pour accompagner l'entrepreneuriat est l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'intégration régionale en raison de la faible taille du marché intérieur du pays. Sur ces deux points, de grands progrès restent à faire. La RGE souffre depuis plusieurs années d'un des plus faibles scores dans le classement annuel de la facilité de faire des affaires. Bien que le pays ait une bonne performance sur certains critères, notamment le raccordement à l'électricité, des progrès soutenus peuvent être faits dans le domaine de l'ouverture et la fermeture d'une entreprise, le règlement de l'insolvabilité, la protection des investisseurs minoritaires et l'aspect administratif lié à l'importation et l'exportation. De même, le pays ne tire pas pleinement profit des opportunités que pourraient offrir l'intégration régionale, dont une plus grande profondeur pourrait stimuler la croissance. Malgré l'appartenance du pays à la CEEAC et à la CEMAC, de nombreux obstacles persistent, comme la libre circulation des personnes et des biens.

L'entrepreneuriat, des jeunes et des femmes en particulier, peine à se développer en raison notamment de : i) la faible culture entrepreneuriale (les jeunes porteurs des projets étant confrontés à un environnement socio-économique qui ne favorise pas l'esprit d'entrepreneuriat ; ii) la difficulté d'accéder aux services financiers adéquats et à long terme ; et iii) le manque de main d'œuvre qualifiée pour la gestion de l'entreprise. Ceci se traduit par un fort chômage, qui affecte les plus jeunes actifs, surtout en cette période de baisse de la commande publique liée à de plus faibles revenus budgétaires tirés du pétrole. Cette situation s'explique également par l'inadéquation de la formation avec les besoins en main d'œuvre du marché et la faible qualification des sortants, ce qui pousse les entreprises à faire souvent appel à des compétences étrangères.

Malgré le manque de données officielles, on peut noter que la population immigrée (estimée à près d'un sixième de la population), joue un rôle moteur dans l'entrepreneuriat, surtout dans le secteur informel, notamment les services et le petit commerce. Ces derniers souffrent d'un climat des affaires, jugé défavorable. On note toutefois en parallèle la présence de grandes entreprises dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures ou du BTP. Ces entreprises sont tournées vers l'exportation et font souvent l'objet d'un cadre légal séparé et négocié avec les autorités, sous la forme parfois de partenariat public-privé.

Conscient de ces défis, les autorités équato-guinéennes ont fixé une feuille de route pour l'émergence et la diversification économique, appelée le Programme national de développement économique et social (PNDES). L'objectif du PNDES est l'exécution de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2025, dans la perspective de diversifier les ressources de la croissance économique, de renforcer la cohésion sociale et de lutter contre la pauvreté. Outre le pétrole, la Guinée équatoriale possède en effet un potentiel économique considérable, mais encore largement inexploité. Le PNDES propose les secteurs susceptibles de diversifier l'économie équato-guinéenne : un secteur énergétique mieux valorisé, un secteur de la pêche fortement développé et rayonnant au niveau régional, un secteur agricole modernisé et assurant la sécurité alimentaire, et un secteur des services en gestation mais clé pour le long terme, porté dans un premier temps par le tourisme et les services financiers. Le secteur des mines constitue également un pilier potentiel.

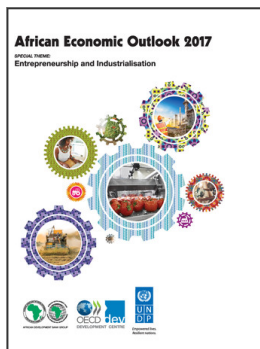
Au-delà de la modernisation du pays en termes d'infrastructures, la stratégie, en cours d'exécution, met l'accent sur la formation des capacités et sur l'entrepreneuriat, notamment la formation professionnelle et une meilleure adéquation entre le système formel d'éducation et les besoins humains du marché du travail. Les autorités misent également sur un vaste chantier de réformes institutionnelles pour stimuler le marché du travail, ainsi que l'offre et la demande. Ainsi, L'État devrait s'employer davantage à simplifier les démarches administratives requises pour la création d'entreprises, ainsi qu'à diminuer le coût et le nombre de documents qui sont préjudiciables à la gestion, par l'entrepreneur, de son projet productif. La création d'un véritable guichet unique, pour réduire le contrôle administratif au bénéfice de l'activité économique, devrait être au cœur de la stratégie publique en matière d'investissement privé. Ce guichet unique



gagnerait probablement à être intégré dans une agence publique de promotion de l'investissement privé. De plus, la mise en place d'un système judiciaire peut se faire parallèlement à la mise en place de mécanismes d'arbitrage et de conciliation pour contribuer au règlement des conflits commerciaux, en atténuant l'incidence négative des insuffisances du système judiciaire actuel.

La stimulation de l'entrepreneuriat aura donc une incidence d'autant plus déterminante sur la croissance économique que la manne pétrolière a montré ses limites pour soutenir la croissance du pays.





Extrait de :
African Economic Outlook 2017
Entrepreneurship and Industrialisation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « Guinée Équatoriale », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-29-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.